



## Saint-Leu, horizon 2030 : un objectif partagé

***Vous avez été nombreux à vous exprimer lors des deux réunions publiques organisées en novembre. L'objet de notre intérêt commun : Saint-Leu-la-Forêt, pour les 20 ans qui viennent. De cette perspective, à la fois proche et lointaine, retour sur des idées qui rassemblent et qui divisent.***

**C'**était un rendez-vous pour écouter les Saint-Loupiens. Parce que leur avis, leurs paroles comptent. Parce qu'ils incarnent la ville, la vivent, l'ont choisie et ont forcément une opinion sur son avenir, des attentes sur son devenir. Parce que Saint-Leu-la-Forêt est une destination qui se mérite, les enjeux dont elle fait l'objet *« quand on croit en son potentiel »* comme le souligne Sébastien Meurant, *« impliquent une réflexion qui, tout en exigeant la raison, ne peut tout à fait interdire l'affection qu'elle nous inspire »*. Ce préambule posait bien l'esprit des interventions de ces deux réunions. Les Saint-Loupiens ont exprimé leur attachement à leur commune, parfois leurs inquiétudes et souvent leur inclination sentimentale. Souvent est revenue l'idée chez de nombreux participants : *« Si j'ai*

*choisi Saint-Leu, c'est pour son échelle, son environnement, son charme, son équilibre »*. Une affirmation quasi collective qui donna lieu à des observations sur les nouvelles constructions qui modifieraient la physionomie de la cité. Sébastien Meurant qui rappela que la ville changeait à l'image de nos vies a tenu à rassurer l'assistance en rappelant son engagement pour embellir la commune tout en mettant en place les conditions de son épanouissement durable en matière d'infrastructures, de transport, de logement, de services, d'entreprises et de commerces. *« Penser à Saint-Leu dans la perspective de 2030 revient à réussir notre prochain PLU en se fixant des objectifs à partir des atouts de la commune »*. Ces atouts sont connus de tous et chacun devrait avoir une idée précise de ce qu'il souhaite, notamment

concernant son propre quartier. Alors inévitablement des variations se font entendre : plus de places de parkings, moins de voitures, des logements mais pas trop, du haut débit et tout de suite ! Si pour certains, le Grand Paris est une chance pour Saint-Leu avec des aménagements qui pourraient être profitables pour la commune, d'autres préfèrent compter sur le registre villageois de la commune et la conserver telle qu'elle est. Les discussions se sont vite orientées sur des projections dont les inévitables inconnues ont laissé souvent mieux entendre le *« préserver »* au détriment du *« proposer »*. Mais l'important dans tout ce panel de nuances exprimées, fut que le débat reposât sur le désir de vivre à Saint-Leu. Et cette idée-là a manifestement de l'avenir.



## Paroles de Saint-Loupiens

*Dans la perspective du prochain Plan local d'urbanisme, ces deux réunions publiques ont permis aux Saint-Loupiens d'exprimer leurs envies, leurs besoins et leurs inquiétudes. Retour sur les thèmes principaux évoqués par celles et ceux qui ont contribué à ces débats d'utilité publique.*

**D**ynamisme du commerce - Création d'un « Saint-Leu drive » sur la ville avec les commerçants de la ville - Le Grand Paris un plus ou un moins ? - L'intégration de la ville à la Communauté d'agglomération « Val Parisis » - Crainte de la densification et de la transformation des zones pavillonnaires par de l'habitat intermédiaire - La croissance démographique - La sauvegarde du centre-ville et les quartiers pavillonnaires - Transport : la seule desserte de gare du nord ne suffit pas et l'accès à Paris-Ouest serait intéressant - Préserver l'échelle de la ville - Ne pas oublier l'environnement existant, les atouts dont l'eau - Manque un gymnase et plus d'équipements sportifs pour les jeunes - La circulation toujours bloquée rue du Général Leclerc et rue du Général de Gaulle - Peu de place pour la circulation des piétons à certains endroits - Architecture : pour une qualité urbaine avec des règles pour que les constructions s'intègrent harmonieusement

dans l'environnement - Problèmes des clôtures disparates - Revoir les règles de stationnement pour les nouvelles constructions et créer des parkings en sous-sol - La « ville intelligente » avec le numérique - Haut débit, c'est quand ? - Espace vert à côté du gymnase à préserver - L'accès au centre-ville, la difficulté de traverser la voie ferrée - La méthode pour réaliser le PLU et surtout sur la concertation - Stationnement compliqué à Saint-Leu - L'avenir des Diablots - La crainte d'une densification importante - Le manque d'espace de jeux et ludiques pour les enfants Le traitement des boulevards urbains et la question de l'échangeur voulu par le Plessis-Bouchard - Construction de logements adaptés pour les personnes âgées - La crainte à propos de la vente de biens municipaux pour construire - Méconnaissance du projet envisagé par la collectivité - Aire des Diablots : aménagements espaces verts ou construction ?

**Réfléchir,  
associer,  
hiérarchiser,  
choisir, fixer,  
programmer,  
décider et agir**

*Dans la perspective du prochain PLU (Plan local d'urbanisme), les deux réunions publiques qui ont donné la parole aux Saint-Loupiens, vont permettre de prendre en considération des avis qui ont valeur d'éléments déterminants. Le bureau d'étude « Actipolis » chargée de la réalisation du nouveau Plan local d'urbanisme a pris note de l'ensemble des opinions exprimées. Les éléments rapportés sont essentiels à la réalisation du rapport de présentation du PLU actuellement en cours. Ce travail s'effectue en collaboration avec la direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement, à travers des réunions et divers échanges, et avec les élus à travers notamment un comité de pilotage.*